

car vous pensez avec trop d'indépendance », telle fut la réponse de ce drôle de prêtre.

Tout attaché au fond des choses, se désintéressant quelque peu de la forme, Mullendorff n'affectionnait ni les belles-lettres ni — au grand désespoir de son frère CHARLES — les prêches. C'est ainsi qu'au cours d'une mission organisée à Diekirch par les Pères blancs, il s'abstint d'y assister, mais n'omit point de remettre aux missionnaires une somme rondelette.

A ce propos relevons qu'il n'était pas seulement large de vues ; il l'était également en ce qui concerne sa bourse, dès qu'il s'agissait d'encourager des élèves méritants, mais sans ressources.

Nombreux furent donc les jeunes gens dont l'intelligence l'avait frappé et auxquels il fut possible, grâce à lui, de faire des études moyennes, voire universitaires. Dans son choix il ne doit pas s'être souvent trompé puisque quelques-uns de ces élus arrivèrent aux plus hauts postes de l'Etat. (20)

Le 2. 7. 1896 Auguste Mullendorff constitua devant le notaire Léon Majerus à Luxembourg deux bourses d'études d'un montant total de 10 000 francs et dont les intérêts furent, depuis son décès, répartis par parts égales entre deux élèves du gymnase de Diekirch.

L'acte de fondation contient les dispositions suivantes :

« Les prétendants à la jouissance de ces bourses devront :

- 1°) être élèves du gymnase de Diekirch (section latine) ;
- 2°) avoir fait au moins une année d'études à cet établissement et y avoir fait preuve d'aptitudes prononcées aux études ;
- 3°) se recommander par leur application et leur conduite morale et religieuse ;
- 4°) dûment certifier leur indigence ;
- 5°) La préférence sera donnée aux élèves qui se préparent à l'état ecclésiastique.

Je nomme collateur de ces bourses l'Evêque de Luxembourg, et je lui réserve le droit de retirer la jouissance de la bourse à l'élève qui cesserait de remplir les conditions formulées ci-dessus.

Je me réserve la jouissance de ces deux bourses jusqu'à mon décès. » (21)

Pour citer encore une fois E. Kowalsky : lorsque ce dernier proposa à son directeur, en 1891, en dehors de la réorganisation de la section chorale, la création d'une section philharmonique, Mullendorff lui versa aussitôt quelques centaines de francs de sa poche.

De même, après avoir transformé la modeste collection d'appareils reprise de l'ancien établissement, en cabinet de physique pour la nouvelle division supérieure, Mullendorff préféra y contribuer de ses propres deniers plutôt que d'aller solliciter — probablement en vain — des crédits extraordinaires. (22) C'est que, dans ses conceptions de la méthode expérimentale comme méthode d'enseignement de la physique, il était de quelques lustres en avance sur les opinions des milieux officiels.